

# Je m'engage

# Contrat d'engagement Saison 2020-2021



## AMAP Le CabriOlait



### Producteurs

**Emilie et Olivier ROMINGER**

54 Grand'rue

68470 MOLLAU

03 69 54 47 40 / 06 77 76 10 26

[chevrerie.lecabriolait@sfr.fr](mailto:chevrerie.lecabriolait@sfr.fr)

### Mes coordonnées

- Nom (*en majuscules*) : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- .....
- Code Postal : ..... Ville : .....
- Tel : ..... Mobile: .....
- .....
- Courriel (**EN MAJUSCULES**) : .....
- ..... @.....

Cotisation Rhénamap 2021 N° carte de membre : .....

### Je choisis mon panier, mon mode de règlement et mon lieu de distribution :

<input type="checkbox"/> Petit panier 200 €			<input type="checkbox"/> Grand panier 300 €		
<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X	<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X
<b>Le 1<sup>er</sup> chèque sera encaissé le 1<sup>er</sup> février 2021</b>					
<input type="checkbox"/> Heimsbrunn : 20 distributions (tous les 15 jours semaine paire)					
<input type="checkbox"/> Rixheim : 20 distributions (tous les 15 jours semaine impaire)					
<input type="checkbox"/> Mulhouse : 20 distributions (tous les 15 jours semaine impaire)					
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de distributions les jours fériés et semaines 31 &amp; 32. Les points sont à reporter sur une autre distribution (à définir avec le producteur).</li><li>• Si en cours de saison la consommation (qui pourra être consultée chaque mois) dépasse le nombre de points initialement prévus il sera possible de souscrire une rallonge.</li><li>• A la fin de la saison tous les points devront être soldés sinon ils seront perdus. <b>Ne pas oublier qu'en fin de saison le lait des chèvres baisse, donc le choix aussi.</b></li></ul>					
<i>Pour les Paniers pris en cours de saison, le montant sera recalculé par le producteur au moment de l'abonnement en fonction du nombre de distributions restant à effectuer</i>					

Fait le :

Le producteur 

[www.rhenamap.org](http://www.rhenamap.org)

Vie du réseau ■ Recettes ■ Zoom sur les fermes

L'AMAP Le CabriOlait  
fait partie du réseau



# Un engagement réciproque

## Engagement en tant que producteur de l'AMAP

Je m'engage à :

- Adhérer et respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (qui m'engage notamment à respecter les dix principes de l'agriculture paysanne)(cf. Charte des AMAP).
- Participer à la vie de notre association.
- Respecter mon contrat d'objectif co-construit avec l'AMAP, participer à l'évaluation de ma production.
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

## Engagement en tant que consomm'acteurs

Je m'engage à :

- Adhérer et à respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (je m'engage à venir chercher mon panier à chaque distribution et à partager les risques liés à la production, intempéries, ravageurs et maladies).
- Respecter la durée du contrat (en cas de désistement en cours de saison, les montants resteront dus jusqu'à la fin de la saison et les montants encaissés ne pourront être remboursés).
- A avertir le producteur en cas d'absence.
- Participer à la vie de notre association.
- Faire don de mon panier à une association caritative et à l'AMAP si moi ou un tiers n'est pas venu le retirer (je ne peux pas demander de récupérer mon panier lors de la prochaine distribution).
- A découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

*La vie de notre association, sa convivialité, son état d'esprit, sa bonne humeur, sa solidarité demande une participation collective.*

*Ainsi, moi, en tant que producteur, et nous en tant que consomm'acteurs, nous participons, dans la mesure de nos disponibilités, à l'animation de notre AMAP (fêtes, repas, lettres, recettes de cuisine, préparation de paniers, distribution, coup de main à la ferme) afin qu'elle soit un lieu où l'on se sente bien, un lieu où il fait bon vivre !*

**Pas de distribution les jours fériés : Les points sont à reporter sur une autre distribution (à définir avec le producteur)**



# Informations pratiques

*Distributions à partir de début mars (selon la période de lactation)*

## Contenu du panier

**Produits laitiers de chèvre :**

- Fromage frais nature : **2,30 pts**
- Fromage frais aromatisé : **2,50 pts**
- Fromage frais figues : **3,50 pts**
- Fromage frais marron : **3,60 pts**
- Fromages affinés demi-sec : **28 pts/kg**
- Fromages affinés sec : **29 pts/kg**
- Tomme : **30 pts/kg**
- Faisselle : **2,60 pts**
- Sias Geiss : **2,50 pts**
- 1 litre de lait (en verre) : **2,60 pts**
- 1 litre de lait (en plastique) : **2,80 pts**
- Yaourts nature :  
Petit : **0,85 pts** / Grand : **2,80 pts**
- Yaourts aromatisés :  
Petit : **0,90 pts** / Grand : **3.00 pts**
- Saucisson de chèvre\* : **30 pts/kg**
- Saucisse à croquer de chèvre\* : **26 pts/kg**  
\* non bio



## Lieux de distribution

**Heimsbrunn** : sem. paire

**Rixheim et Mulhouse** : sem. impaire  
soit 20 distributions

**10 € pour le petit panier : 3 à 4 produits**  
**Minimum 8 pts à utiliser par distribution**

**15 € pour le grand panier : 4 à 5 produits**  
**Minimum 10 pts à utiliser par distribution**



## Tarifs forfaitaires

**Panier à points**

**Petit panier : 200 €**  
**Grand Panier : 300 €**

**1 Point = 1 €**

**Consigne de 1 € sur les bouteilles de lait et de 50 cts sur les pots de yaourt. Les bouteilles et pots doivent être rendus propres ou seront facturés. Il est souhaitable de consommer régulièrement un nombre minimal de points lors de chaque distribution. Les chèques seront datés du jour d'émission et libellés à l'ordre de « chèvrerie le CabriOlait »**

## Rhénamap

Lors de votre première inscription auprès d'une AMAP ou lors de votre réinscription, une cotisation annuelle de 15 € pour Rhénamap vous sera demandée. Celle-ci vous donnera ensuite accès à toutes les AMAP du réseau Rhénamap que vous désirez, qu'elles soient sur le même lieu de distribution ou non.

# Je m'engage

## Feuille à remettre au producteur

# Je m'engage

## Feuille à remettre au producteur

### Mes coordonnées

▪ Nom (*en majuscules*) :

.....

▪ Prénom : .....

▪ Adresse : .....

▪ Code Postal : ..... Ville : .....

▪ Tel : ..... Mobile: .....

▪ Courriel (**EN MAJUSCULES**) :  
..... @.....

Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre : .....

Je choisis mon panier, mon mode de règlement et mon lieu de distribution :

<input type="checkbox"/> Petit panier 200 €			<input type="checkbox"/> Grand panier 300 €		
<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X	<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X
<b>Le 1<sup>er</sup> chèque sera encaissé le 1<sup>er</sup> février 2021</b>					
<input type="checkbox"/> <b>Heimsbrunn</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine paire) <input type="checkbox"/> <b>Rixheim</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine impaire) <input type="checkbox"/> <b>Mulhouse</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine impaire)					
<p>• <b>Pas de distributions les jours fériés et semaines 31 &amp; 32. Les points sont à reporter sur une autre distribution (à définir avec le producteur).</b></p> <p>• Si en cours de saison la consommation (qui pourra être consultée chaque mois) dépasse le nombre de points initialement prévus il sera possible de souscrire une rallonge.</p> <p>• A la fin de la saison tous les points devront être soldés sinon ils seront perdus. <b>Ne pas oublier qu'en fin de saison le lait des chèvres baisse, donc le choix aussi.</b></p>					
<i>Pour les Paniers pris en cours de saison, le montant sera recalculé par le producteur au moment de l'abonnement en fonction du nombre de distributions restant à effectuer</i>					

### Mes coordonnées

▪ Nom (*en majuscules*) :

.....

▪ Prénom : .....

▪ Adresse : .....

▪ Code Postal : ..... Ville : .....

▪ Tel : ..... Mobile: .....

▪ Courriel (**EN MAJUSCULES**) :  
..... @.....

Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre : .....

Je choisis mon panier, mon mode de règlement et mon lieu de distribution :

<input type="checkbox"/> Petit panier 200 €			<input type="checkbox"/> Grand panier 300 €		
<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X	<input type="checkbox"/> en 1 X	<input type="checkbox"/> en 5 X	<input type="checkbox"/> en 10 X
<b>Le 1<sup>er</sup> chèque sera encaissé le 1<sup>er</sup> février 2021</b>					
<input type="checkbox"/> <b>Heimsbrunn</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine paire) <input type="checkbox"/> <b>Rixheim</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine impaire) <input type="checkbox"/> <b>Mulhouse</b> : 20 distributions (ts les 15 jours semaine impaire)					
<p>• <b>Pas de distributions les jours fériés et semaines 31 &amp; 32 Les points sont à reporter sur une autre distribution (à définir avec le producteur).</b></p> <p>• Si en cours de saison la consommation (qui pourra être consultée chaque mois) dépasse le nombre de points initialement prévus il sera possible de souscrire une rallonge.</p> <p>• A la fin de la saison tous les points devront être soldés sinon ils seront perdus. <b>Ne pas oublier qu'en fin de saison le lait des chèvres baisse, donc le choix aussi.</b></p>					
<i>Pour les Paniers pris en cours de saison, le montant sera recalculé par le producteur au moment de l'abonnement en fonction du nombre de distributions restant à effectuer</i>					

Fait le : Le consomm'acteur

Fait le : Le consomm'acteur

**AMAP Le CabriOlait**

**AMAP LE CabriOlait**